

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 18/10/2018

Ecole Vallon Les Fontaines

PRESENTS : M MARCHAL (DDEN), Mme LANIEZ, Mme GARAGNON, Mme POUX (parents délégués), Mme KOBİ, Mme MOULY (Mairie), Mme LEDOUX, Mme FERRARI (Enseignantes), M GROSJEAN (Directeur)

ABSENTS EXCUSES : M APROYAN (Maire), Mme AMBROSINI (IEN)

Ordre du jour :

I) Vote du règlement scolaire :

Le règlement scolaire est adopté à l'unanimité avec 8 voix pour, 0 abstention.

Il est rappelé qu'à 11H30 et 16H30, les enfants ne peuvent quitter l'établissement s'ils sont inscrits à la cantine ou en périscolaire sans justificatif écrit de la part des parents. La somme de 2€ sera facturée pour les enfants dont les parents n'auront pas annulé la réservation 24H à l'avance.

II) Effectifs :

Pour la rentrée 2018, l'effectif de l'école est de 64 élèves, répartis ainsi : PS : 8 ; MS : 11 ; GS : 6 ; CP : 7 ; CE1 : 9 ; CE2 : 7 ; CM1 : 4 ; CM2 : 12. A ces effectifs viendront s'ajouter un élève de GS et une élève de CE2, portant ainsi le nombre d'élèves à 66.

III) Projet d'école :

Le projet d'école a été réactualisé en juin 2018, et validé par l'IEN.

IV) Exercices PPMS intrusion et incendie :

L'exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 27/09/2018 et l'exercice PPMS intrusion a eu lieu le 11/10/2018. Ces exercices n'ont pas présenté de difficultés majeures.

Une validation et un avis extérieur seraient souhaitables car les enseignants ont des interrogations quant à l'exercice intrusion. Le DDEN se propose d'en parler aux services de l'IEN.

V) Demandes de travaux et de matériel :

Le matériel informatique demandé a été livré à l'école (3 projecteurs, 3 PC portables, ainsi que 15 iPad). Ils ont été configurés, mais des problèmes de connexion avec le photocopieur persistent. La Mairie précise que cela devrait être résolu avec le changement de photocopieur ; un technicien étant chargé de la configuration des PC sera contacté au plus tôt. Les réglages pour la pose des tableaux sont prévus par la société BIMP qui les a installés.

Enfants et enseignants apprécient le matériel ainsi que son usage et remercient la municipalité pour son investissement.

VI) Inquiétude de certains parents concernant les bancs de la cour ainsi que les vélos :

M GROSJEAN reprend les arguments déjà évoqués au dernier conseil d'école : Les éventuelles chutes depuis les bancs ou à vélo sont des risques déjà identifiés dans le DUER de l'école comme étant des risques qu'il est impossible de prévenir, au même titre que les chutes de plain-pied. Aucune suppression de ces matériels n'est prévue, et le port du casque n'est pas obligatoire dans la cour de l'école.

Suite à ces inquiétudes, la Mairie s'interroge sur un investissement dans une grande structure de jeux de cour qui était prévue.

VII) Est-il possible de porter des gilets fluorescents lors des déplacements extérieurs?

Aucune obligation n'est présente dans la réglementation pour les sorties hors de l'établissement concernant une tenue particulière pour les adultes comme pour les enfants. M GROSJEAN précise que toutes les mesures de sécurité (encadrements par des parents d'élèves, demandes d'autorisation de participer à une sortie) sont déjà respectées au cours des sorties de l'établissement. Il n'y sera donc pas prévu de tenue particulière.

VIII) Est-il possible de mettre en place une étude aide aux devoirs après la classe? Peut-elle être menée par des étudiants du village ?

La Mairie demande des précisions quant à l'organisation et le financement envisagés. L'Amicale Laïque pourrait se charger de l'aide aux devoirs sous la forme d'une association de parents d'élèves : une demande de local peut être faite auprès de la Mairie qui sera bienveillante. Le recrutement serait fait également par l'association.

IX) Calendrier des manifestations :

Le 18 octobre l'association du Souvenir Français de Donzère et Les Granges Gontardes ainsi que le Cercle de généalogie de Pierrelatte sont venus faire une animation pour montrer la généalogie aux élèves de la classe de M GROSJEAN en prenant comme point de départ le soldat Raoul PALMIER. Toujours en lien avec le centenaire de la guerre de 1914-1918, les enfants seront conviés à une exposition au parc de la chocolaterie à Donzère, le 9 novembre 2018.

Pour la cérémonie du 11 novembre 2018, une chorale a été prévue et un chant sera interprété par les enfants pendant la manifestation. La municipalité propose la lecture d'un texte du secrétariat d'état aux Anciens Combattants, la lecture des morts pour la France par des enfants volontaires. Le départ est prévu à 9h devant la mairie.

La chorale de Noël aura lieu le vendredi 21 décembre 2018 à la salle Aurelle à 17h.

Des créneaux piscine sont encore attribués à l'école. Les enfants de CP jusqu'en CM2 auront natation les vendredis après-midi du 29 mars au 31 mai. Des parents volontaires pour nous accompagner sont toujours les bienvenus. Ils doivent auparavant passer un agrément le 3 décembre 2018 : ils peuvent se manifester auprès du directeur pour plus de renseignements.

Bibliothèque : les élèves s'y rendent 1 fois par mois et peuvent emprunter 2 livres. Un règlement de bibliothèque a été signé par les familles.

Carnaval : 8 mars 2019. Il n'y a pas de report en cas de mauvais temps.

Fête de fin d'année : vendredi 28 juin 2019 sur la Place du Champ de Mars .Thème : le début du XXe siècle